



# Trophée Europ'sails 2026

## Règlement

### Art. 1 Définitions

1. Le Trophée Europ'sails (TES) est un championnat par points organisé par l'Association de Propriétaires (ASPRO) de Surprise Suisse. Elle consiste en 8 manches, dont 5 critériums et 3 courses-croisières. Elle se dispute sur un bateau monotype, le « Surprise » selon les Règles de Classe Surprise 2025 (RCS2025).  
[https://asprosurprise.ch/surprise/#regles\\_classe](https://asprosurprise.ch/surprise/#regles_classe)
2. Le TES est une compétition annuelle constituée de deux types d'épreuves :
  - a. Critériums (courses monotypes)<sup>1</sup>.
  - b. Courses-croisières (ouvertes à d'autres types de voiliers)
3. Le calendrier officiel est communiqué par l'ASPRO Surprise Suisse sur le site [www.asprosurprise.ch](http://www.asprosurprise.ch) et en Annexe I de ce Règlement. En cas de divergence entre les deux, le calendrier du site web fait foi.

### Art. 2 Conditions de participation

1. Les participants au TES doivent respecter les RCS2025. Des contrôles occasionnels peuvent être effectués pour les points suivants. Le non-respect de ces points peut être pénalisé par une disqualification d'un des évènements du TES.
  - a. Le responsable du bateau participant au TES doit être membre (actif ou temporaire) d'une ASPRO Surprise reconnue (sa cotisation payée avant le début de la première manche courue au TES).
  - b. Les bateaux doivent posséder un certificat de jauge « Surprise » reconnue par une fédération nationale
  - c. Les bateaux doivent avoir à bord le matériel obligatoire selon l'Ordonnance sur la Navigation Intérieure et les RCS2025.

### Art. 3 Inscriptions

1. L'inscription est automatique au moment de l'inscription à une manche type Critérium du TES via [www.Manage2sail.com](http://www.Manage2sail.com).
2. Les frais d'inscriptions des épreuves sont fixés par les clubs organisateurs. Ceux-ci sont publiés dans les AC/IC
3. Pour les jeunes dont tout l'équipage a moins de 30 ans révolu, l'inscription aux Critériums est gratuite. Au moment de l'inscription, l'équipage qui satisfait cette condition paie l'inscription au club mais demande un remboursement à la secrétaire de l'ASPRO Surprise Suisse [info@asprosurprise.ch](mailto:info@asprosurprise.ch). Pour vérifier l'âge des équipiers, il est demandé d'envoyer à la secrétaire, une copie des cartes d'identité ou permis de conduire.

<sup>1</sup> Exception : un weekend contenant une course croisière sur un jour et des courses en monotypie le deuxième jour est considéré comme un « Criterium ».



## Art. 4 Déroulement des régates

1. Les Critériums :
  - a. Les Critériums sont organisés par des clubs organisateurs. Les règles applicables sont définies par les AC/IC publiés par les clubs.
  - b. Les Critériums sont organisés en collaboration avec l'ASPRO Surprise Suisse
  - c. Lors des criteriums, le comité de course peut interdire l'utilisation du Génois si les conditions de vent sont au-delà des 18 nœuds.
2. Les courses-croisières
  - a. Les courses croisières sont organisés par des clubs organisateurs. Les règles applicables sont définies par les AC/IC publiés par les clubs.
  - b. L'ASPRO Surprise Suisse ne participe pas à l'organisation des courses croisières
3. La Finale
  - a. La finale de la même manière qu'un critérium sauf en ce qui concerne le calcul des points (voir ci-dessous)
  - b. Après la remise des prix de la régate finale, la remise des prix de la Trophée Europ'sails aura lieu.

## Art. 5 Calcul des points :

1. Chaque épreuve durant la saison permettra l'attribution de points calculés de la manière suivante :
$$\frac{180}{P - 1} \times (P - \text{RANG}) + 20 \quad P = \text{nombre de participants, minimum 40}$$
2. Les Critériums
  - a. Le plus mauvais résultat d'un Critérium durant la saison sera biffé au classement final (excepté la finale)
3. Les courses-croisières
  - a. Lors des courses-croisières, seul le classement pour la classe Surprise compte au calcul des points pour le classement du TES.
  - b. Si un bateau est classé DNF de la course-croisière, il sera attribué le nombre de points correspondant à terminer dernier de cette course (20 points). Si le bateau est classé DNC il ne recevra pas de points valables au TES.
  - c. Le plus mauvais résultat d'une course-croisière durant la saison sera biffé au classement final
4. Finale
  - a. La finale compte double au calcul des points sur la saison.
5. Les classements sont publiés sur [www.asprosurprise.ch](http://www.asprosurprise.ch)



## ANNEXE I - Calendrier 2026

|                   |                             |                              |
|-------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Du 02-05 au 03-05 | Critérium de Versoix        | Trophée Europ'sails - Acte 1 |
| Du 23-05 au 24-05 | Critérium des séries SNG    | Trophée Europ'sails - Acte 2 |
| Du 30-05 au 31-05 | Ge-Rolle-Ge                 | Trophée Europ'sails - Acte 3 |
| Du 14-06 au 15-06 | Bol d'or                    | Trophée Europ'sails - Acte 4 |
| Du 27-06 au 28-06 | Critérium de Vidy           | Trophée Europ'sails - Acte 5 |
| Du 04-07          | 6h de Nernier               | Trophée Europ'sails - Acte 6 |
| Du 03-10 au 04-10 | Critérium La Tour de Peilz  | Trophée Europ'sails - Acte 7 |
| Du 10-10 au 11-10 | Critérium de Pully (Finale) | Trophée Europ'sails - Acte 7 |